



PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 23 AVR. 2015									
direction de l'environnement	N°									
	Dir.	CE	CM	CE	SGN	SAF	SCIEP	SCBT	PPRB	PZF
AFFECTÉ							✓			
COPIE										
OBSERVATIONS	VM → BEI → 28109 → AC									

PROVINCE SUD - Secrétariat Général		N° 12203		ARRIVÉE LE 20 AVR. 2015										
	P	VP1	VP2	VP3	CAB	SG	A	C	S	T	aG	Observation (s)		
Affecté						DRH	DJA	DSI	DFI	Autre				
Copie														
	SGA AT		A	C	SGA DD		A	C	SGA EJS		A	C		
	DE	D'	DFA	Autre	DEW	DDR	DEFE	Autre	DES	DSL	DC	DPASS	MDF	Autre
Affecté					✓									
Copie														

Nouméa, le 17 avril 2015

Monsieur le Président
De l'Assemblée de la Province Sud
8, route des artifices
98800 NOUMEA

Objet : Mise en service QAV PK5 et QAV Magenta

Monsieur le Président,

Nous vous informons par la présente et conformément à l'art 415-7 du code de l'environnement de la province Sud que le QAV du PK5 a été mis en service le 07 avril 2015 et le QAV de Magenta le 08 avril 2015.

Vous souhaitant bonne réception,

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de notre respectueuse considération.

Le Directeur Général Délégué